

## *Spécial DDI*

**De nouvelles expérimentations en DDI ?  
L'administration ne s'interdit aucune hypothèse ;  
la CFDT refuse la méthode du fait accompli**

Les pistes d'expérimentation en DDI explorées par l'administration le 27 juillet et les propos du Premier ministre sur le sujet de l'administration territoriale de l'État dans son discours du 31 juillet devant les préfets ont suscité une grande inquiétude dans les services départementaux.

Les 4 organisations syndicales siégeant au CT central des DDI ont écrit le vendredi 7 septembre à son président, le Secrétaire général du gouvernement, pour lui demander de préciser le projet du gouvernement pour les DDI. [http://www.cfdt-ufetam.org/dossiers/fonctpubl/doc12/Courrier\\_Lasvignes\\_Reate\\_07-09-12.pdf](http://www.cfdt-ufetam.org/dossiers/fonctpubl/doc12/Courrier_Lasvignes_Reate_07-09-12.pdf)

Cette demande des syndicats a été réitérée lors du groupe de travail du CT du 11 septembre, présidée par Mr FILIPINI, sous-directeur du Secrétariat général du gouvernement et Mr COSTE, directeur de la sous-direction du pilotage des services déconcentrés du Premier ministre.

### **Quelques éléments issus de la réunion du 11 septembre**

**En préalable**, les organisations syndicales ont dénoncé la méthode du fait accompli et une absence de concertation qui perdure.

Alors que le calendrier annoncé par le gouvernement débute par un bilan de la RGPP, fin septembre, qui devrait déterminer la feuille de route du 1<sup>er</sup> ministre pour le service public, l'administration semble déjà en phase d'organisation des services.

**Sur la méthode :**

Mr FILIPINI reprend les éléments des discours du Président de la république, du Premier ministre et de la ministre de la Fonction publique :

- La méthode de la révision générale des politiques publiques est derrière nous.
- Il n'y a pas de dissociation entre la réflexion sur la réforme de l'État et la décentralisation.
- Le Premier ministre a demandé aux ministres de déterminer les missions prioritaires en les hiérarchisant tout en leur précisant de ne prendre aucune décision précipitée.
- Vendredi dernier le Président de la république a indiqué à la Cour des comptes qu'il attendait le bilan RGPP (25 septembre) puis les propositions du Premier ministre pour déterminer une feuille de route qui contiendra un calendrier de concertation.

Le calendrier du gouvernement serait donc :

- La remise du rapport de la mission inter inspection sur la RGPP le 25 septembre.
- Le séminaire intergouvernemental fin septembre.
- Les états généraux de l'action publique conduite par le Sénat les 4 et 5 octobre.

Mr FILIPINI précise que si le Secrétaire général du gouvernement a obtenu du gouvernement, dès juillet, un positionnement sur la non remise en cause structurelle des DDI , l'adaptation des missions continue.

Il indique que la méthode de travail du CT des DDI mise en place depuis son installation continuera pour l'avenir. En résumé, des réunions de travail seront organisées entre les comités techniques pour les préparer.

**La réunion du 27 juillet**

Pour Mr FILIPINI, le 27 juillet aucune décision n'a été prise ; il s'agissait d'une réflexion sur la faisabilité de mise en œuvre d'expérimentations. L'administration travaille et ne s'interdit aucune hypothèses.

Il demande aux organisations syndicales de laisser le temps au gouvernement de tirer les éléments du rapport qui sera remis le 25 septembre 2012.



**La CFDT a demandé à Mr FILIPINI, pour preuve d'une administration normale dans la manière d'échanger avec les organisations syndicales, de transmettre à l'ensemble des organisations syndicales le rapport de l'audit REATE Île-de-France. Mr FILIPINI va le proposer au Secrétaire général du gouvernement tout en indiquant que cela paraît tout à fait possible puisque le rapport synthétiserait aussi bien les inconvénients mais aussi les avantages de la REATE en Île-de-France. Mr FILIPINI a précisé que le rapport a été remis fin juillet.**

**Le Secrétaire général du gouvernement répond favorablement à la demande intersyndicale de rencontre sur le sujet de l'expérimentation en DDI et de leur avenir.**

Mr LASVIGNES propose le calendrier suivant : il reçoit une délégation des organisations syndicales le 4 octobre matin, organise une réunion de travail le 4 octobre après-midi avec ses services, puis un comité technique le 18 octobre.

### **Sur le fonctionnement du CT**

Des réunions de travail mensuelles auront lieu tous les premiers mercredis de chaque mois.

### **Les différents sujets à mettre à l'ordre du jour**

L'évaluation des effectifs : Mr COSTE précise que l'administration est en phase de stabiliser les données. Les organisations syndicales demandent un comparatif par rapport à la création des DDI.

Le bilan social des DDI : Mr COSTE indique que le Secrétaire général du gouvernement doit le présenter avant la fin 2012. L'organisation du temps de travail en fera partie ; un point d'information pourrait être réalisé le 18 octobre sur les différents temps de travail dans les 238 DDI.

La formation : seules sont concernées les formations transversales car la formation métier relève des ministères. Un bilan sur la gestion des plates-formes régionales RH ou au moins un recensement de leurs actions au cours d'un comité technique a été sollicité.

L'action sociale : ce dossier pourrait être à l'ordre du jour du prochain comité technique du 18 octobre.

La médecine du travail et l'intervention des psychologues du travail.



**La CFDT ne veut pas résumer cette affaire à une erreur de stratégie. L'administration doit travailler, certes, mais il y a une différence entre engager un travail interne avant de revenir en débattre avec les partenaires sociaux et déjà déterminer et décider des actions pour seulement ensuite les présenter devant les partenaires sociaux. Bien que la ministre en charge ait assuré devant le Conseil Supérieur de la Fonction Publique du 12 septembre qu'il ne s'agissait que d'un début de réflexion et qu'aucune décision n'était prise, la CFDT sera vigilante, à tous les niveaux de discussion, sur les dispositions concernant les DDI.**